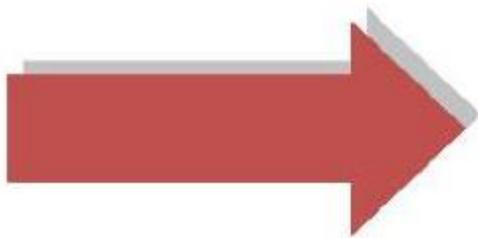




Djibouti : 36 ans d'indépendance, 36 ans de dictature

Par Dimitri Verdonck

Dimitri Verdonck est né en 1973. Licencié en philosophie, il a également étudié le droit et les sciences économiques avant de suivre une formation pour dirigeants d'associations et d'entreprises d'économie sociale. Spécialisé en politique extérieure de l'Union européenne et en coopération au développement, il alterne depuis dix ans les activités de conseil auprès de personnalités politiques de premier plan actives en matière de coopération au développement et de relations extérieures, et l'engagement associatif auprès de structures actives dans le champ de la solidarité, de la coopération et de l'immigration notamment. Dimitri Verdonck s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à améliorer les conditions d'existence du plus grand nombre d'entre nous, ici et maintenant. Dimitri Verdonck est l'auteur de nombreuses études et publications spécialisées.



Analyse

Septembre 2013

Depuis sa création, ACP s'intéresse de près à la situation politique et sociale en République de Djibouti dont un nombre grandissant de ressortissants trouvent refuge en Belgique. Après la publication d'un ouvrage collectif sur la situation des droits humains à Djibouti à la veille des élections présidentielles de 2011, ACP a mené de nombreuses initiatives et publié plusieurs analyses sur Djibouti. ACP mène également des projets concrets avec la diaspora djiboutienne d'Europe et de Belgique en particulier. Depuis les élections du 22 février 2013, le pays se trouve dans une situation inédite. Pour comprendre les enjeux de cette crise et ses conséquences à Djibouti comme au sein de la diaspora, pour comprendre aussi le sens des actions menées par la Belgique et l'Union européenne en soutien de la population djiboutienne, ACP présente ici une analyse générale de la situation à Djibouti dont il dresse un portrait critique. En fin d'analyse, ACP propose quelques recommandations.

République de Djibouti : 36 ans d'indépendance, 36 ans de dictature

Préambule

La République de Djibouti, en Arabe جمهورية جيبوتي, en Afar *Gabuutih Ummuuno*, en Somali *Jamhuuriyadda Jabuuti*, est un pays d'Afrique de l'Est. Il est entouré par la Somalie, l'Éthiopie, l'Érythrée et le Yémen. Djibouti est aussi le nom de sa principale ville et capitale. La population est estimée à environ 900.000 habitants sur une superficie de 23 200 km². Le 8 mai 1977, lors d'un référendum, la population a choisi l'indépendance. Elle est proclamée le 27 juin 1977, avec la naissance de la République de Djibouti. Son premier président, Hassan Gouled Aptidon, instaure rapidement un système clanique et tribal basé sur un parti unique. En 1992, après le début de l'insurrection du front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), un timide multipartisme est instauré avec l'autorisation de quatre partis (le RPP, le FRUD, le MRD - ancien PRD - et le PND).

En 1999, Ismail Omar Guelleh, le neveu du président Hassan Gouled Aptidon, devient alors lui-même président de la République. Il est « réélu » en 2005 (avec 94% des « voix »), puis, après une modification de la Constitution, en 2011 (avec 80,4% de « voix »). Des manifestations éclatent, la population proteste contre la dictature familiale et contre la misère grandissante malgré les rentes que le pays perçoit grâce à sa position géostratégique. Face à la mobilisation qui s'organise et s'intensifie depuis lors, le régime oppose une terrible répression dénoncée par les principales organisations de défense des droits humains au niveau international et européen. Au sein de la diaspora djiboutienne, la Belgique occupe une place particulière. C'est là que nombre d'opposants ont trouvé refuge et depuis Bruxelles que plusieurs actions de sensibilisation au soutien des opposants pacifiques et des défenseurs des droits humains sont menées. À son niveau, ACP participe à ce mouvement de soutien à la population de Djibouti et à la lutte contre la dictature.

Djibouti, une place stratégique

De par sa position stratégique, la République de Djibouti perçoit une rente d'environ cent millions d'euros cumulés (100.000.000 €) des loyers par an grâce à la présence militaire des pays occidentaux comme la France, les USA ou le Japon. Ce montant ne comprend pas l'aide au développement apportée par l'Union européenne qui est le premier bailleur de fonds à Djibouti. Le secteur des télécoms constitue un *hub*¹ stratégique grâce à l'interconnexion des câbles EASSY, EIG, et SEACOM. Le secteur portuaire, avec comme principal client l'Éthiopie (80 millions d'habitants et une croissance économique à deux chiffres) représente une source de revenu importante pour le pays.

¹ Dans le domaine du transport, en l'occurrence maritime, un hub désigne une plate-forme de correspondance, une zone d'interface privilégiée en raison de sa position géographique et des infrastructures de communication.

Des milliers de militaires étrangers

Héritage colonial, l'implantation française est traditionnelle. Malgré, un allègement de son dispositif militaire, Paris garde 2.100 hommes sur place, son plus important contingent en Afrique. Il faut y ajouter quelques milliers de soldats américains et japonais, ainsi que d'autres européens (italiens, allemands, espagnols etc..) installés depuis peu dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la piraterie. Les Américains et les Européens considèrent comme une place stratégique Djibouti en raison de sa proximité avec la Somalie, qui est un lieu de convergence militaire internationale, en particulier pour les européens qui y expérimentent la construction de l'Europe militaire. Cette présence militaire crée de facto entre les partenaires de Djibouti une forme de concurrence et instaure une relation de dépendance avec Djibouti, relation que le président djiboutien n'hésite pas à instrumentaliser et à monnayer. À condition d'apporter suffisamment d'argent et la garantie qu'ils fermeront les yeux sur la situation intérieure des droits humains, les militaires étrangers sont les bienvenus...

Une route maritime très fréquentée

20.000 navires transitent chaque année au large des côtes de Djibouti dont le port opère depuis 1892 et qui a connu un regain d'activité lors de la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Depuis l'indépendance de cette dernière, Djibouti est devenu l'unique débouché maritime de l'Éthiopie. Avec le déclenchement des hostilités, tout le trafic éthiopien s'est reporté vers le port de Djibouti. Le trafic éthiopien assure encore aujourd'hui 80 % de l'activité du port. La croissance du port de Djibouti a aussi été permise par d'importants investissements provenant des Émirats Arabes Unis. *Dubai Ports World* (DPW), troisième opérateur portuaire mondial, a obtenu la gestion du port depuis 2000.

Djibouti, une dictature clanique

Le peuple djiboutien vit sous une dictature implacable depuis 36 ans, mais qui s'est accentuée depuis l'arrivée d'Ismaël Omar Guelleh en 1999. Il s'agit d'un régime clanique et familial à caractère mafieux inspiré du système Ben Ali en Tunisie. En matière de liberté d'expression, les choses sont claires : un journal, une télévision et une radio uniques sont au service de la dictature. Les médias étrangers sont interdits et la censure des réseaux sociaux, seuls espaces de liberté, est permanente. Skype est par exemple la plupart du temps impossible d'accès ! En matière de justice, Djibouti rend une justice partisane aux ordres du régime et met systématiquement à l'écart les professionnels (juges, avocats...) qui résistent.

Les services secrets djiboutiens (SDS, *Service de la Documentation et de la Sécurité*) sont au cœur d'un puissant système sécuritaire dont les ramifications arrivent jusqu'en Europe et en Amérique. C'est véritablement un État dans l'État avec des moyens humains et financiers colossaux.

La police et l'armée, piliers de la dictature

La police et la gendarmerie corrompues sont aux ordres des hommes de main du régime autocrate du président Guelleh. Ils sont aussi les principaux bénéficiaires du système. Ceux qui essaient de résister sont écartés (mise en retraite forcée) ou décèdent « mystérieusement » comme l'ancien chef d'état-major de la gendarmerie le colonel Abdi Bogoreh Hassan qui se serait « suicidé » le 11 mai 2010, alors qu'il a retrouvé avec 3 balles dans la tête. Un « suicide » qui en rappelle un autre, celui du magistrat français Borrel qui a donné son nom à « l'affaire Borrel » qui empoisonne les relations entre Djibouti et la France depuis bientôt 15 ans.

Les postes clés (pouvoir décisionnel ou logistique) de l'armée nationale sont systématiquement occupés par les proches du régime. La garde républicaine est composée uniquement des proches (au sens familial et clanique) du régime.

Une population appauvrie

À côté de ça, la réalité quotidienne de la population est terrible. Près de 80% du peuple djiboutien vit sous le seuil de pauvreté ! Un enfant sur trois meurt avant l'âge de 10 ans ! Près d'un tiers du peuple djiboutien (206.000 personnes) nécessite une assistance alimentaire urgente. La proportion d'extrême pauvreté de la population est passée de 9% en 1999 à 54,7% en 2012 ! Alors que le pays est riche et présente une croissance rare aujourd'hui dans le monde, la population meurt de faim, de soif et de maladies curables.

Les élections législatives de février 2013

Après une décennie de boycott électoral (depuis 2003 toutes les élections ont été le théâtre de fraudes massives orchestrées par le régime), l'opposition réunie sous la bannière de l'USN (l'Union pour le Salut National), coalition regroupant tous les partis d'opposition, décide de participer aux élections législatives du 22 février 2013. L'ampleur du vote en faveur de l'opposition et la vigilance de la population ont donné l'USN gagnante et un sérieux coup aux anciennes pratiques de falsification et du bourrage des urnes.

Les procès-verbaux de chaque bureau de vote signés par l'ensemble des représentants y compris par ceux de l'UMP (coalition du régime) ainsi que par les présidents des bureaux sont des preuves qui attestent la victoire de l'USN et que l'opposition a en sa possession. Un an après les élections, le régime refuse toujours de publier les résultats officiels !

L'ampleur du vote et la vigilance de la population ont contribué à la victoire de l'USN face aux anciennes pratiques de falsification et du bourrage des urnes. Dépassé par les événements, le régime Guelleh a essayé d'imposer par la répression et les emprisonnements et la pure et simple inversion des résultats !

L'Union européenne elle-même a confirmé la victoire de l'USN dans un document resté confidentiel du fait de son caractère embarrassant dans l'équilibre actuel des relations entre

Djibouti et l'Union européenne davantage préoccupée par ses propres intérêts stratégiques que par le sort de la population djiboutienne.

Contestation populaire

Depuis 2011 et surtout depuis les élections législatives de février 2013, le mécontentement a gagné la rue, lassée de 36 ans de misère et de fraudes électorales. Les manifestations pacifiques sont quotidiennes et les vendredis restent des journées de mobilisation massive contre la dictature. La non publication des procès-verbaux est un aveu explicite de l'inversion des résultats. Les tentatives de négociations échouent sur le refus du régime de reconnaître l'inversion des résultats ou d'appeler des nouvelles élections.

Les droits humains

Au mouvement contestataire légitime du peuple, le régime répond par une répression d'une extrême brutalité. Les prisons et les centres de détentions sont remplis de prisonniers politiques (leaders et militants). Les intimidations de militants et de leur famille sont monnaie courante, plus grave, les cas de tortures ou de mauvais traitements se multiplient. Des dizaines de militants sont ainsi humiliés, harcelés, torturés, emprisonnés sans jugement, et parfois même déchus de leur nationalité. Les leaders politiques harcelés, condamnés à des peines d'emprisonnement et/ou privés de leurs droits civiques. Les journalistes, les blogueurs ou les cyber-activistes persécutés, emprisonnés et torturés.

Les victimes

Les victimes sont connues et de plus en plus nombreuses. Citons les cas emblématique de *Mahamoud Elmi Rayaleh* Agé de 36 ans, ce militant de l'USN est mort en détention dans la nuit du 28 au 29 août 2013 à la prison de Gabode connue pour sa pratique systématique de la torture ; *Sahal Ali Youssouf* Un jeune militant de l'Union pour le Salut National, âgé de 24 ans, a été arrêté pour sa participation à une manifestation pacifique. Il est décédé des suites de tortures subies ; ou encore *Hafez Mohamed Hassan* Les forces de l'ordre djiboutiennes ont tiré à balles réelles sur des jeunes manifestants pacifiques, le 30 décembre 2012 dans la ville d'Obock tuant Hafez Mohamed Hassan, un collégien de 14 ans.

Criminaliser l'engagement politique

Guirreh Meidal, Abdourahman Souleiman Bachir et le belgo-djiboutien Abdourahman Barkat God, ont été arrêtés le 25 février 2013, au lendemain du hold-up électoral et condamnés à des peines lourdes (2 ans de prison avec 18 mois fermes et 5 ans de privation des droits civiques et politiques) par une justice aux ordres de l'exécutif. Les 3 cheiks et leaders de l'USN (Barkat, Bachir et Meidal) entreront bientôt dans leur 7^{ème} mois de détention arbitraire. Les lourdes peines qui frappent ces 3 hommes sont seulement la conséquence de leur engagement politique. En effet, cette décision injuste et inique qui touche des hommes qui pour la plupart apparaissent aux yeux des Djiboutiens comme des modèles d'intégrité et d'abnégation, n'est que le verdict d'une justice partielle.

Le belgo-djiboutien, Daher Ahmed Farah dit DAF, président du MRD (Mouvement pour le Renouveau Démocratique) et porte-parole de l'USN (Union pour le Salut National) a été arbitrairement arrêté une dizaine de fois depuis son retour d'exil à Djibouti. Entre la prison et la liberté provisoire, il vit sous la menace permanente d'une nouvelle arrestation arbitraire.

Mohamed Ahmed dit Jabha, militant du Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD), reste quant à lui arbitrairement détenu à la prison centrale dite « Gabode », dans la ville de Djibouti, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui, depuis le 30 juin 2010. Par ailleurs, il n'a toujours pas eu accès à un avocat de son choix ni à des soins médicaux !

La déchéance de la nationalité est la nouvelle arme du régime contre les activistes issus de la société civile. Mohamed Daher Robleh, un intellectuel militant djiboutien arrêté le 4 juillet 2013, détenu au secret et torturé pendant une dizaine de jours par des agents des services de renseignement avant d'être déchu de sa nationalité. Il été conduit dans le désert somalien et vit actuellement en exil.

Liberté d'expression

Qualifiée de « *trou noir médiatique* » par Reporters Sans Frontières (RSF), Djibouti se situe à la 167^{ème} place sur 179, dans le classement sur la liberté d'expression dans le monde. Djibouti est un trou noir médiatique. Et pour cause, les journalistes étrangers sont indésirables et l'État détient le monopole de l'information nationale à travers une presse publique omniprésente et à la solde du régime. Les uns après les autres, les journaux d'opposition ont tous été fermés, sur décision judiciaire ou à cause des techniques d'asphyxie économique utilisées par le gouvernement pour museler les médias. Le Renouveau, bulletin du parti MRD a dû fermer en mai 2007 après plusieurs mois de harcèlement. Les seuls médias tolérés prêchent des prises de positions partisans. Il s'agit de la *Radio Télévision Djiboutienne (RTD)* et de *La Nation*, contrôlés par le ministère de la Culture et de la Communication ainsi que du *Progrès*, bulletin du RPP (Rassemblement populaire pour le progrès, coalition du régime au pouvoir).

Derrière le visage bon enfant du président Ismaël Omar Guelleh, IOG comme l'appellent les Djiboutiens, se cache un ancien membre de la police coloniale française bridant les libertés politiques et publiques et maintenant un secteur des médias monolithiques. Le chef de l'État a entamé un troisième mandat en avril 2011, à l'issue d'une modification constitutionnelle et d'une élection présidentielle partiellement boycottée par l'opposition. Sous son règne, le pays s'est peu à peu fermé au monde et à la critique. L'ONG International Democracy, venue mener une mission d'observation, a d'ailleurs été expulsée du pays peu avant l'élection présidentielle, en mars 2011.

Plusieurs journalistes sont actuellement en procès ou détenus dans les prisons du pays. D'autres ont fui la répression et sont exilés après plusieurs années de harcèlement quotidien.

Les réseaux sociaux sont également incriminés et Maydaneh Abdallah Okieh, responsable technique du site d'informations *La Voix de Djibouti*, et par ailleurs chargé de l'information et

de la communication de la coalition Union pour le salut national (USN) regroupant les partis politiques d'opposition, est régulièrement harcelé et arbitrairement poursuivi et condamné.

Recommandations

Recommandations au régime djiboutien

- Se conformer aux recommandations et aux demandes émanant des organismes et des institutions internationales ;
- Publier les résultats des élections du 22 février 2013 bureau de vote par bureau de vote comme réclamé par la communauté internationale et en particulier la France, la Belgique, les États-Unis et l'Union européenne ;
- Libérer les prisonniers politiques ;
- Arrêter le harcèlement moral et physique sur les militants et leaders USN avec des arrestations, emprisonnements abusives ;

Recommandations à la communauté internationale (France, USA, UE, UA)

- Soutenir la résolution du contentieux électoral sur le modèle du cas guinéen ;
- Demander au régime djiboutien la libération des prisonniers politiques ;
- Obliger le régime djiboutien à s'asseoir sur la table des négociations ;
- Exiger un processus électoral crédible pour l'avenir ;

Recommandations aux organismes des droits humains

- Enquêter sur place et se rendre dans les prisons ou les lieux de détentions arbitraires ;

Recommandations aux médias internationaux

- Être vigilant aux mensonges du régime djiboutien et œuvrer sans relâche pour sortir Djibouti de l'isolement médiatique ;
- Arrêter de collaborer avec la dictature djiboutienne en déformant la réalité du pays et le mode gouvernance en place.